



# PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2019-2022

Commune de La Buisse

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Contexte du PEDT</b>	<b>4</b>
<i>Commune porteuse du projet : commune de la Buisse</i>	4
<i>Historique des actions éducatives sur le territoire</i>	4
<i>Les valeurs éducatives</i>	5
<b>Les partenaires</b>	<b>5</b>
<i>Les écoles</i>	5
<i>Les associations partenaires</i>	6
<i>Des événements festifs et fédérateurs</i>	8
<b>Périmètre et publics du PEDT de la Buisse</b>	<b>9</b>
<i>Écoles concernées</i>	9
<i>Les publics concernés</i>	9
<i>Temps concernés dans la semaine</i>	10
<i>Les activités existantes sur la commune</i>	13
<b>Les objectifs éducatifs généraux</b>	<b>14</b>
<b>Les objectifs opérationnels et les actions</b>	<b>14</b>
<b>Modalités d'évaluations et bilans</b>	<b>18</b>
<b>Grilles d'évaluation</b>	<b>20</b>
<b>Communication sur le PEDT</b>	<b>23</b>
<i>Communiquer le PEDT aux acteurs éducatifs</i>	23
<i>Communiquer le PEDT aux publics</i>	23
<b>Les intervenants du PEDT</b>	<b>24</b>
<b>Annexes</b>	<b>25</b>

## Introduction

Éduquer un enfant, c'est prendre en compte ses rythmes de vie, ses besoins physiques et affectifs ainsi que ses besoins de repères éducatifs. À la maison avec ses parents, à l'école avec un enseignant, à l'accueil de loisirs avec une équipe, dans un club avec un éducateur sportif, il se trouve en situation d'éducation avec des adultes éducateurs. Ces éducations en complémentarité impliquent à chaque acteur éducatif un devoir de cohérence.

Cette cohérence doit nécessairement se construire. Elle se traduit en valeurs et choix éducatifs partagés.

Elle garantit que les situations éducatives traversées par l'enfant, dans leurs divers temps, leurs divers aspects, s'inscrivent dans une chaîne éducative. Une chaîne où institutions et acteurs savent fonctionner ensemble dans une cohérence éducative et peuvent offrir « la bonne réponse au bon moment ».

L'importance fondamentale de l'éducation parentale doit se conjuguer avec les divers apports, l'école, les temps d'accueil périscolaire et les structures de loisirs organisées. Dans ces conditions, construire la continuité éducative, c'est d'abord reconnaître que l'éducation des enfants n'est pas l'apanage de l'un ou de l'autre mais plutôt une responsabilité commune. La continuité éducative est donc d'abord la mesure et la prise en compte collective de l'interdépendance de l'ensemble des divers acteurs éducatifs.

La continuité éducative se nourrit de la complémentarité des acteurs. Elle nécessite donc une clarification collective des apports éducatifs de chaque temps et de chaque institution. Affirmer des spécificités éducatives ne crée pas de hiérarchie. Cela pose au contraire le rôle que chacun entend jouer en lien avec ses devoirs et missions, mais aussi en fonction de ses atouts et compétences.

Le PEDT est un projet partenarial qui vise à mettre en cohérence les différents temps de l'enfant sur un territoire, donner un cadre et une méthode à la concertation, construire une démarche à partir d'objectifs partagés et coordonner les acteurs éducatifs pour organiser les actions.

## Contexte du PEDT

### Commune porteuse du projet : commune de la Buisse

Coordinatrice du projet : ROUAG Léa

Fonction : Coordinatrice du PEDT

Adresse : Mairie de La Buisse, Place Marcel Vial, 38500 La Buisse

Téléphone : 04 76 55 09 52 ou 06 02 47 32 26

Adresse électronique : [coordinateur.periscolaire@labuisse.fr](mailto:coordinateur.periscolaire@labuisse.fr)

BRIOT Cilly

Fonction : Vice-présidente du Comité de pilotage – Élu

Adresse : Mairie de La Buisse, Place Marcel Vial, 38500 La Buisse

Adresse électronique : [cilly.briot@gmail.com](mailto:cilly.briot@gmail.com)

PACCARD Colette

Fonction : Adjointe au Pôle Solidarité et Jeunesse – Élu

Adresse : Mairie de La Buisse, Place Marcel Vial, 38500 La Buisse

Adresse électronique : [paccardcolette@gmail.com](mailto:paccardcolette@gmail.com)

### Historique des actions éducatives sur le territoire

En 2013, la réforme des rythmes scolaires a permis à la commune de la Buisse de mettre en place des temps d'activités périscolaires (TAP) le soir après l'école (de 16h à 17h). Afin de proposer un large choix d'activités au plus grand nombre d'enfants, le service périscolaire proposait huit activités différentes aux élèves de maternelle toutes classes confondues et dix-neuf activités différentes aux élèves d'élémentaire toutes classes confondues. Lors de l'inscription, les parents pouvaient sélectionner les activités qu'ils désiraient pour leurs enfants.

Au fil des années, des modifications ont été apportées à cette organisation initiale, permettant de répondre aux différentes difficultés rencontrées sur le terrain :

- Pour ne pas fragiliser les associations de la commune (notamment la MJC et le Tennis Club), un partenariat a été mis en place : les enfants qui ont une activité annuelle au sein de ces associations peuvent être récupérés par l'encadrant à la fin de l'école puis ramenés à l'école à la fin de l'activité ;
- Pour faciliter la constitution des groupes et pour que les TAP soient, pour les enfants, une véritable opportunité de découverte et d'ouverture d'esprit, les parents ne peuvent plus choisir l'activité de leurs enfants ;
- Pour limiter la fatigue des enfants de petite et moyenne section, il a été décidé de ne plus leur proposer d'activités mais uniquement une garderie adaptée à leurs besoins.

Les différentes activités actuellement proposées sont présentées plus explicitement pages 12 et 13 du document.

## Les valeurs éducatives

Le projet doit défendre les valeurs éducatives que partage l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Le PEDT s'articule autour des valeurs suivantes :

- ✚ **Le respect** des autres qu'ils soient grands ou petits, au travers d'une communication saine et réfléchie.
- ✚ **La tolérance** de l'autre, avec ses différences. En acceptant l'autre quels que soient ses origines, son vécu et sa personnalité.
- ✚ **Le vivre ensemble** par la capacité et l'assentiment des enfants, dans un environnement de diversité sociale et culturelle, à partager harmonieusement leur temps de vie commune.
- ✚ **La solidarité** pour permettre aux enfants de créer un lien fraternel et prendre conscience qu'ils appartiennent tous au même groupe.
- ✚ **L'entraide**, s'aider les uns les autres, agir en commun pour un but partagé.
- ✚ **Le respect de la nature** pour que chaque enfant soit sensibilisé à la richesse de son territoire et l'importance de le préserver.

## Les partenaires

### Les écoles

#### L'école maternelle « Les Mille Sens »

Les projets de l'école s'articulent autour de deux axes principaux :

- ✚ **Développer le langage.** Favoriser une bonne communication orale, donner envie aux enfants de poser des questions. Permettre aux enfants d'être capables de structurer leurs phrases de façon correcte. Enrichir le vocabulaire des enfants.
- ✚ **Art et culture.** Faire découvrir l'art et la culture aux enfants au travers de spectacles vivants (théâtre, danse, musique). Permettre aux enfants de s'appropriier les arts pour exprimer ce qu'ils ressentent tout en gardant un aspect ludique.

## L'école élémentaire « Les Mille Chemins »

Les projets de l'école s'articulent autour de trois axes principaux :

- ✚ **Aider les élèves en difficultés.** Aider les enfants à se repérer dans le temps et l'espace. Développer les mathématiques dans la vie de tous les jours, par des balades ou des problèmes concrets.
- ✚ **Art et culture, éducation civique et morale.** Permettre aux enfants d'identifier leurs émotions et de les exprimer au travers de l'art et de la culture. Identifier les émotions est un premier pas pour tendre vers des relations respectueuses et de qualité entre eux ainsi qu'avec les adultes.
- ✚ **Les liens aux partenaires.** Développer la communication avec les familles. Instaurer des règles communes aux lieux partagés (cours d'école utilisée par l'école, puis par le périscolaire et la MJC).

### Les associations partenaires

#### MJC de La Buisse

Association loi 1901 d'éducation populaire, la MJC accueille tous les publics, les enfants à partir de 3 ans, les adolescents, les adultes, les personnes âgées, et ce, tout au long de l'année.

Les objectifs éducatifs de la MJC visent à **l'émancipation de l'individu** par le vivre ensemble, par l'action culturelle, par la pratique et la découverte d'activités de loisirs ; à **la transformation sociale et l'éducation à la citoyenneté**.

- L'accueil de loisirs pour les enfants de 3 ans à 11 ans propose des temps d'accueil de qualité. Il est ouvert les mercredis après-midi après l'école et sur les périodes de vacances scolaires. Ces temps sont organisés par l'équipe éducative de la structure dans le respect des objectifs éducatifs de la MJC.

Les programmes des accueils de loisirs sont réalisés par périodes, tous les mercredis après-midi entre deux périodes de vacances et semaine par semaine pour les vacances scolaires. Ces périodes sont préparées en amont par l'équipe, un thème est décidé pour permettre une continuité dans les activités qui sont proposées aux enfants.

Afin de respecter le rythme de chaque enfant et de laisser le choix aux enfants, chaque période leur laisse la possibilité de choisir ce qu'ils veulent faire, activités sportives, manuelles, grands jeux, spectacles ...

Les temps d'accueil extrascolaires offrent la possibilité de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux domaines. Afin de valoriser cette découverte, la MJC propose chaque année des séjours aux enfants à partir de 7 ans. Le but de ces séjours est la découverte de la vie en

collectivité, le dépaysement, le développement de l'autonomie, l'esprit ludique, la rencontre avec les autres...

- L'accueil de loisirs pour les pré-adolescents et les adolescents de 12 ans à 17 ans est ouvert les vendredis soir et un samedi par mois pour des sorties ou divers événements. Il est également ouvert durant les vacances selon le programme réalisé par les jeunes.

Les jeunes présents à l'accueil ados sont, pour la plupart, les anciens enfants qui fréquentaient l'accueil de loisirs. Ils viennent dans le but de trouver un endroit où se réunir pour partager des temps ensemble (repas partagé, jeux de groupes...). De plus, la MJC leur offre la possibilité de monter des projets d'autofinancement pour partir en voyage dans un cadre sécurisé.

Ces projets visent à l'épanouissement des jeunes, à les responsabiliser et développer la capacité à vivre ensemble dans le respect des autres.

- La MJC met en place des activités annuelles, dans les domaines artistiques, sportifs, culturels et de loisirs. Elles se déroulent chaque semaine, tout au long de l'année et concernent tous les publics de 3 ans à 100 ans.

De plus, la MJC travaille au quotidien pour offrir l'opportunité aux adhérents, familles et enfants, de s'investir dans la vie de l'association afin d'en devenir des acteurs à part entière.

### **Le Tennis Club de La Buisse (TCLB)**

Association affiliée à la Fédération Française de Tennis, le Tennis club de La Buisse propose la pratique du Tennis, sport de loisir et de compétition.

Ce club regroupe plus de 140 adhérents dont 84 jeunes. L'école de Tennis prend en charge les enfants de 4 ans à 18 ans.

Cette association présente sur le territoire depuis trente ans offre la possibilité aux habitants de pratiquer un sport pour la découverte mais aussi pour le perfectionnement de la pratique.

Le club fait participer ses adhérents à différents tournois dans toute la France pour permettre aux sportifs de développer leurs compétences.

Il propose également aux écoles de La Buisse des séances de découverte du tennis.

Que ce soit lors des cours ou des tournois, la pratique du tennis permet d'aborder, dans un cadre différent de l'école ou de la maison, des valeurs éducatives comme l'entraide, la solidarité et l'esprit de compétition (dans le respect des autres).

Les enfants qui pratiquent ce sport développent des compétences nouvelles de manière cadrée par une équipe éducative diplômée.

### **L'Association des Parents d'Élèves de La Buisse (A.P.E.)**

Il n'y a qu'une association de parents d'élèves à La Buisse. Elle a un double rôle : elle présente chaque année une liste de parents candidats aux élections des représentants aux conseils d'écoles ; elle joue le rôle de sou des écoles (organiser des événements pour collecter des fonds à destination des écoles). L'A.P.E. s'implique beaucoup dans les différents projets qui touchent aux écoles.

**Le PEDT a pour ambition de développer de nouveaux partenariats avec d'autres associations de la commune dans le cadre, par exemple, d'événements festifs.**

## Des événements festifs et fédérateurs

La commune de La Buisse possède un tissu associatif riche et dynamique. Plusieurs événements festifs sont organisés chaque année par les associations. Certains événements fédèrent plusieurs associations ainsi que les écoles. La municipalité soutient ces initiatives qui développent le lien social.

Dans le cadre du PEDT, la municipalité souhaite inciter et accompagner le mieux possible ces partenariats entre les associations, la MJC et les écoles. En effet, impliquer les enfants et les adolescents dans l'organisation et le déroulement de ces moments festifs contribue pleinement à la transmission des valeurs éducatives que nous souhaitons porter.

Les événements festifs qui incluent déjà les enfants et adolescents dans leur organisation :

### « La fête du village »

Au printemps, la MJC accompagnée par le comité des fêtes, les écoles, le RAM, les Buses du Grand Ratz (association d'ailes volantes) et les parents d'élèves organise la Fête du village. Cet événement regroupe le défilé du carnaval, des spectacles vivants, une buvette tenue par les adolescents de la MJC ainsi que des activités créatives et festives pour les enfants organisées par le RAM et les parents d'élèves et la MJC.

### « La kermesse des écoles »

Symbole de la fin de l'année scolaire, cet événement organisé par les écoles et l'association des parents d'élèves réunit les familles autour d'un événement convivial : spectacle de chants des enfants et jeux.

### « Le festival Arts urbains »

Organisé par la MJC au mois de mai/juin : battle de Hip Hop, scènes ouvertes, initiations au BMX, graff et Hip Hop.

Les temps forts de la MJC que sont le gala de danse en juin et la fête de l'accueil de loisirs fin aout.

Les rencontres sportives organisées par le Tennis Club de La Buisse auxquelles participent les enfants du club, les familles de ces derniers mais aussi les personnes du club aujourd'hui à la retraite.

D'autres événements festifs pourraient donner lieu à des partenariats entre les écoles, les temps périscolaires et les associations pour développer la participation des enfants et des adolescents :

« La journée bien-être », en mars, portée par la MJC

### « La fête de la musique »

En été, le comité des fêtes organise la fête de la musique. Cette manifestation se déroule sur une journée et met en place une fête foraine, des concerts et spectacles de danse ainsi qu'un feu d'artifice.

« Le Trail du Buis », en automne, organisé par l'association du même nom.

« La fête de la science », en octobre, portée par la MJC.

« Le marché de Noël », en fin d'année, organisé par l'association des parents d'élèves de La Buisse.



La municipalité peut aider à la création de ces partenariats en organisant des rencontres trimestrielles entre les associations, les écoles et les services périscolaires. Ces rencontres stimuleront les mutualisations, les partages de compétences et la construction de projets incluant les enfants et les adolescents du territoire.

## Périmètre et publics du PEDT de la Buisse

### Écoles concernées

Le territoire d'actions du PEDT est la commune de la Buisse. Une commune de 3200 habitants.

Il prend en compte :

- Les deux écoles de la Buisse :
  - o L'école maternelle « Les mille sens » qui compte 140 élèves scolarisés.
  - o L'école élémentaire « Les mille chemins » qui compte 243 élèves scolarisés.
- Les adolescents de la commune scolarisés au collège « Plan Menu » à Coublevie ainsi que dans les lycées de la commune de Voiron : le lycée « Édouard-Herriot » et le lycée « Ferdinand-Buisson » et le lycée de Moirans « Pierre Béghin ».

### Les publics concernés

Tous les enfants en âge d'être scolarisés entrent dans le champ d'action du PEDT. Cela correspond à 343 élèves de 3 ans à 11 ans, de la petite section de maternelle au CM2.

En lien avec les différentes actions qui seront menées dans le PEDT seront également concernés :

- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), avec 15 assistantes maternelles et une capacité d'accueil de 35 enfants de moins de 3ans.
- L'association « Les P'tits Buissards » qui regroupe 13 assistantes maternelles et 36 enfants.
- Les adolescents de la commune et notamment les 45 adolescents qui fréquentent régulièrement l'accueil ados de la MJC ;
- Les seniors. Il n'existe pas d'association pour les seniors sur la commune de La Buisse. Seuls quelques événements leur permettent de se rassembler afin de partager des moments ensemble, comme les après-midis jeux, qui ont lieu deux mardis par mois. Le PEDT va inclure ces personnes dans l'éducation des enfants, et permettre un partage de connaissances.
- Les familles, qui représentent le pilier de l'éducation des enfants.
- Tous les habitants qui souhaitent venir partager des expériences ou des compétences avec les enfants lors des temps péri- ou extrascolaires.

## Temps concernés dans la semaine

Le PEDT a pour objectif de proposer une cohérence entre les différents temps éducatifs de l'enfant tout au long de sa scolarité.

Afin d'y répondre au mieux, les actions qui seront mises en place porteront sur :

- les temps périscolaires le matin avant l'école, durant la pause méridienne, et le soir après l'école ;
- les temps extrascolaires les mercredis après-midis et pendant les vacances scolaires ;
- les temps d'activités annuelles proposées par les associations (voir la section « Les activités existantes »).

Voir tableau ci-dessous.

### Périodes scolaires - École maternelle

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Garderie du matin</b>	7h30 -8h20	7h30 -8h20	8h00 - 9h00	7h30 -8h20	7h30 -8h20
<b>Temps scolaire</b>	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30	9h00 - 12h00	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30
<b>Pause méridienne Garderie du midi</b>	11h30 - 13h30	11h30 - 13h30	Accueil de loisirs - MJC de La Buisse 12h00 - 18h00  Activités sportives annuelles	11h30 - 13h30	11h30 - 13h30
<b>Temps scolaire</b>	13h30 - 15h45	13h30 - 15h45		13h30 - 15h45	13h30 - 15h45
<b>TAP</b>	16h00 - 17h00	16h00 - 17h00		16h00 - 17h00	16h00 - 17h00
<b>Activités annuelles</b>	16h00 - 17h00	16h00 - 17h00		16h00 - 17h00	16h00 - 17h00
<b>Garderie du soir</b>	16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		16h00 - 18h00	16h00 - 18h00
<b>Activités annuelles</b>	17h00 - 18h00			17h00 - 18h00	17h00 - 18h00
<b>Activités annuelles</b>				18h00 - 19h00	

### Périodes scolaires - École élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Garderie du matin</b>	7h30 - 8h20	7h30 - 8h20	8h00 - 9h00	7h30 - 8h20	7h30 - 8h20
<b>Temps scolaire</b>	8h30 - 11h45	8h30 - 11h45	9h00 - 12h00	8h30 - 11h45	8h30 - 11h45
<b>Pause méridienne Garderie du midi</b>	11h45 - 13h45	11h45 - 13h45	Accueil de loisirs - MJC de La Buisse 12h00 - 18h00  Activités sportives annuelles	11h45 - 13h45	11h45 - 13h45
<b>Temps scolaire</b>	13h45 - 15h45	13h45 - 15h45		13h45 - 15h45	13h45 - 15h45
<b>TAP</b>	16h00 - 17h00	16h00 - 17h00		16h00 - 17h00	16h00 - 17h00
<b>Activités annuelles</b>	16h00 - 17h00	16h00 - 17h00		16h00 - 17h00	16h00 - 17h00
<b>Garderie du soir</b>	16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		16h00 - 18h00	16h00 - 18h00
<b>Activités annuelles</b>	17h00 - 18h00	17h00 - 18h00		17h00 - 18h00	17h00 - 18h00
<b>Activités annuelles</b>	18h00 - 19h00	18h00 - 19h00			18h00 - 19h00

### Périodes de vacances scolaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Accueil de loisirs - MJC de La Buisse</b>	8h00 - 18h00	8h00 - 18h00	8h00 - 18h00	8h00 - 18h00	8h00 - 18h00

## **Modalités d'inscriptions**

### **Accueils périscolaires – Garderie et restaurant scolaire**

Les inscriptions peuvent être faites sur une période longue ou de manière ponctuelle afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles. Les tarifs des services périscolaires sont fixés par le Conseil Municipal de la commune. Ils sont calculés en fonction du quotient familial.

### **Temps d'Activité Périscolaire – TAP**

Les inscriptions peuvent être faites à l'année ou par période (de vacances à vacances). Les enfants n'ont pas le choix des activités au moment de l'inscription. Ce fonctionnement a été décidé pour simplifier l'organisation des groupes des TAP et permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités qu'ils n'auraient pas essayé d'eux-mêmes.

Les tarifs des TAP sont semblables à ceux des services périscolaires (une heure de TAP est au même tarif qu'une heure de garderie). Ce choix est fait pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. De même que pour le service de garderie, le coût des TAP est calculé en fonction du quotient familial.

### **Les activités annuelles – MJC**

L'inscription aux activités annuelles se fait à la MJC durant les permanences. Les tarifs sont dégressifs en fonction des ressources des familles. Toutes les informations sont détaillées sur les différents supports de communication de la MJC (plaquettes, site internet [www.mjc-labuisse.fr](http://www.mjc-labuisse.fr)).

### **Les accueils de loisirs – MJC**

Les inscriptions se font directement à la MJC, auprès de la secrétaire de la structure. Les familles qui inscrivent les jeunes sur les accueils de loisirs doivent être adhérentes de l'association avant d'effectuer les inscriptions.

Pour l'accueil de loisirs enfants, les familles inscrivent les enfants par période. Le tarif est calculé en fonction des revenus des familles.

Pour l'accueil des adolescents, l'inscription se fait par une adhésion annuelle ou trimestrielle.

*Les grilles des tarifs détaillés pour les différents services sont en annexe.*

## Les activités existantes sur la commune

Les Temps d'Activités Périscolaires – TAP- sont proposés tous les soirs après l'école de 16h à 17h. Ces activités regroupent :

- **des activités sportives** (basket, hand-ball, tennis, différents sports en fonction des envies des enfants et de la saison)
- **des activités manuelles** (ateliers créatifs, sculpture sur ballon, l'Art aux quatre coins du monde, autour de la BD, fabrication de jeux de 7 familles, graff)
- **des activités culinaires** (cuisine créative)
- **des activités ludiques** (jeux de sociétés, jeux de constructions, jeux extérieurs)
- **des activités découvertes** (photographie, Partons en Chine, musique)

Ces activités sont proposées aux élèves d'élémentaire.

Les élèves de maternelle (uniquement ceux de grande section) bénéficient des TAP proposés soit

- par les ATSEM. Ces TAP sont organisés en fonction des envies des enfants **jeux extérieurs, coloriage, lecture de contes...**
- par des intervenants extérieurs : **activités sportives, ateliers créatifs et hand-ball**

La MJC propose des activités annuelles pour les enfants :

- **batucada** (à partir de 7 ans)
- **cirque** (de 6 ans à 11 ans)
- **couture** (pour les enfants de primaire)
- **culture chinoise** (pour les enfants de primaire)
- **danse** (de 4 ans à 15 ans)
- **dessin** (pour les enfants de primaire)
- **hip-hop** (de 6 ans à 15 ans)
- **musique** guitare, violon (à partir de 6 ans)
- **robotique** (pour les enfants de primaire)

Le TLCB (Tennis Club de La Buisse) fait pratiquer les cours de tennis, sur inscription annuelle, les mercredis après-midis et jeudis soirs pour les enfants, regroupés par tranches d'âges.






L'association « Vibra son » propose une chorale d'enfants.

L'association « Les Tréteaux de La Buisse » anime un groupe de théâtre pour les enfants.


Le club de foot intercommunal de La Sure.

## Les objectifs éducatifs généraux

**Le Respect, la Tolérance, le Vivre-ensemble, la Solidarité, l'Entraide et le Respect de la** sont les valeurs à partir desquelles les objectifs généraux ont été créés. Ces objectifs ont pour but de créer une cohérence entre toutes les actions qui seront menées dans le cadre du PEDT.

-  **Favoriser l'épanouissement des enfants, leur émancipation et valoriser leur place dans la société**
  
-  **Améliorer la communication entre les différents acteurs du territoire**
  
-  **Faire vivre l'expérience concrète de la rencontre avec l'autre**
  
-  **Développer le savoir vivre ensemble pour faire de la commune un territoire solidaire et respectueux de son cadre de vie**
  
-  **Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une démarche éco-citoyenne**

## Les objectifs opérationnels et les actions

 <b>Favoriser l'épanouissement des enfants, leur émancipation et valoriser leur place dans la société</b>
--

- **Mettre en place des balades dans le village pour faire pratiquer les mathématiques aux enfants en rendant les problèmes concrets.**

Utiliser ce que vont voir les enfants en se baladant pour leur faire résoudre des problèmes mathématiques. Le fait d'utiliser des choses concrètes donne une nouvelle dimension aux mathématiques et permettra aux enfants d'aborder les problèmes d'une nouvelle façon.

- **Organiser des balades dans le village avec les enfants de maternelle pour développer le langage.**

En se baladant, les enfants parlent, discutent entre eux et avec l'animateur-trice. Ces temps d'échange vont permettre d'enrichir le vocabulaire des enfants et la construction de leurs phrases afin d'améliorer leur langage. Les balades étant des moments agréables et ludiques pour les enfants, l'apprentissage se fera naturellement. Développer le langage de cette manière permet d'aider les enfants dans leur scolarité tout en s'amusant.

- **Mettre à disposition des déguisements pour les enfants de maternelle pour leur permettre de s'exprimer.**

Un enfant va avoir plus de facilité à s'exprimer en se mettant dans un rôle, en se déguisant. Une malle avec des déguisements leur offrira l'opportunité de s'en servir pour jouer mais aussi exprimer ce qu'ils ressentent. Il est plus facile pour eux de parler quand ils ne sont pas eux-mêmes.

- **Laisser aux enfants la possibilité de choisir leurs TAPs afin de mieux respecter leur rythme**

La première année de mise en place des TAP (en 2013-2014), les familles pouvaient choisir les TAP de leurs enfants. Pour les raisons déjà évoquées, cette possibilité de choix a été supprimée les années qui ont suivi. Ce choix étant, de plus, pris par les familles, il ne reflétait pas obligatoirement le choix de l'enfant.

À la rentrée scolaire 2019, un nouveau fonctionnement va être expérimenté :

- lors de l'inscription, à chaque période, un choix sera proposé : TAP calme ou TAP sportif ;
- les jeudis après-midis : les enfants pourront, à 16h, choisir entre une activité encadrée (TAP) ou la garderie.

Ce nouveau fonctionnement va demander une réorganisation importante des services périscolaires mais l'effet positif attendu est une meilleure prise en compte de la fatigue de l'enfant en fin de journée. L'évaluation du dispositif, au bout de la première année de fonctionnement, déterminera si l'objectif a été atteint. Nous serons cependant vigilants à ce que le processus de choix ne contrarie pas ce que nous cherchons à développer par ailleurs : la curiosité, le plaisir de la découverte et l'ouverture aux autres. Si le bilan est positif, nous pourrions étendre à d'autres jours le dispositif mis en place les jeudis.

- **Mettre en place un conseil municipal des jeunes pour les enfants et pour les adolescents durant l'année 2020**

Un conseil municipal des jeunes permet aux enfants et aux adolescents d'avoir une place dans la société, dans la vie de la commune. Cela offre la possibilité aux jeunes d'être entendus, de pouvoir défendre leurs projets, envies et besoins. Cette action sera mise en place après le mois de mars 2020, date des élections municipales.

#### **Améliorer la communication entre les différents acteurs du territoire**

- **Mettre en place des réunions trimestrielles ouvertes à tous afin que tous les acteurs du territoire prennent connaissance des événements programmés sur la commune.**

Cet objectif permet de mettre en commun les différentes manifestations qui se déroulent sur le territoire de façon à pouvoir mutualiser certains événements pour les rendre plus riches et développer le partenariat entre les différentes structures et associations.

- **Créer un outil de communication destiné aux familles pour améliorer la compréhension de ce que font les enfants.**

Cet outil doit simplifier la compréhension des familles sur ce qui est proposé aux enfants. Il doit expliquer clairement toutes les activités que peuvent faire les enfants (les activités en TAP et les activités annuelles proposées par les associations). Il se présentera soit sous forme de schéma, soit sous forme de livret.

- **Organiser la mutualisation du matériel et des locaux**

La mutualisation des locaux est une nécessité incontournable mais il faut l'orchestrer. Au-delà de la réduction des coûts, une mutualisation de matériel permet d'améliorer la diversité et la qualité des activités proposées. Elle permet plus d'efficacité, de cohérence et permet aux enfants d'avoir des repères dans la manipulation de ce matériel.

#### **Faire vivre l'expérience concrète de la rencontre avec l'autre**

- **Mettre en place des temps d'échanges entre les enfants et toute personne de la commune qui souhaiterait partager une activité**

Ces temps d'échanges seront mis en place sur les temps d'activités périscolaires, les lundis et vendredis de 16h à 17h, et durant les vacances scolaires à la MJC. Ils seront ouverts à toute personne voulant venir partager une activité avec les enfants. En mettant en place ces temps de partage, l'objectif est de valoriser les compétences de chaque personne du territoire afin d'enrichir les activités proposées aux enfants. Parents, personnes âgées, adolescents et toutes autres personnes volontaires pourront venir bénévolement pratiquer l'activité de leur choix avec un groupe d'enfants. Un agent ou un animateur sera présent aux côtés du bénévole pour l'aider à gérer le groupe d'enfants.

- **Organiser des temps de rencontre entre les enfants et les personnes âgées.**

Cet objectif doit permettre une rencontre intergénérationnelle sur des temps de la vie quotidienne comme le repas (midi ou goûter), sur une activité comme décrite ci-dessus ou sur des temps de loisirs durant les vacances scolaires à l'accueil de loisirs. Cet objectif a pour but d'investir les personnes âgées à la vie de la commune. Cela permettra de leur prouver qu'ils ont une histoire et des compétences à partager avec les plus jeunes. Les enfants seront des volontaires présents en garderie qui souhaitent à ce moment venir partager ce temps avec la personne extérieure.

- **Programmer des rencontres entre l'accueil de loisirs et l'association « Les P'tits Buissards » pour que les enfants puissent partager ensemble des activités.**

L'accueil de loisirs dispose d'une partie de l'école maternelle durant les vacances scolaires pour proposer des activités adaptées aux plus petits. Les assistantes maternelles de l'association « Les P'tits Buissards » se retrouvent chaque matin durant les vacances scolaires dans l'espace « La



Souris Verte » attendant à l'école maternelle. Partant de ce constat, les assistantes maternelles de l'association et l'accueil de loisirs ont émis le souhait de pouvoir partager des temps communs d'activités afin que les enfants se rencontrent. Ces temps seront mis en place une matinée par semaine durant les vacances scolaires en fonction de l'âge des enfants (uniquement pour les enfants de plus de 2 ans). Cela permettra un partage de connaissances entre animateurs-trices. De plus, cela permettra aux enfants qui vont entrer à l'école de rencontrer des enfants déjà scolarisés.



**Développer le savoir vivre ensemble pour faire de la commune un territoire solidaire et respectueux de son cadre de vie**

- **Organiser des activités où seront mélangés les petits avec les grands, maternelles et élémentaires, CP et CM2.**

Cet objectif a pour but de développer l'autonomie des enfants : les plus grands vont pouvoir mener une activité tout en aidant les plus petits, en devenant leurs « animateurs », cela les responsabilisera et leur permettra de valoriser leurs compétences à s'occuper d'un « plus petit que soi ». Par ailleurs, les plus petits développeront aussi de l'autonomie en voulant essayer de faire comme les grands, ils vont naturellement essayer de faire les choses bien, en imitant ce que feront les grands. Mélanger les tranches d'âges permettra d'aborder et de rendre réelles les notions d'entraide, de respect et de solidarité entre les enfants.

- **Développer le respect, l'entraide et la solidarité au travers de temps de vie commun**

Dès son arrivée le matin à la garderie ou à l'école jusqu'à son départ pour son domicile, l'enfant est en collectivité. En garderie, à l'école, à la cantine ou en activité, l'enfant est une personne qui est intégrée dans un groupe. Afin d'obtenir une bonne qualité de vie en communauté, les enfants doivent être capables de communiquer de façon respectueuse envers leurs pairs et les adultes. Ils doivent connaître et appliquer les règles de vie instaurées par le personnel éducatif.

Chaque enfant a besoin d'adultes référents sur ces temps de vie collectifs, et c'est pour répondre à ce besoin que l'équipe éducative est à l'écoute des enfants afin de répondre à leurs interrogations et les accompagner tout au long de la journée.



**Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une démarche éco-citoyenne**

- **Proposer des activités autour de l'environnement pendant les TAP dès la rentrée 2019/2020.**

Afin de sensibiliser au mieux les enfants à l'environnement, des activités sur le jardinage, le recyclage, la nourriture et le respect de la nature seront mises en place sur les temps d'activités périscolaires de 16h à 17h. Ces activités permettront de développer le respect de la nature ainsi qu'une dextérité dans les gestes pendant les moments de jardinage.

- **Aménager des temps de découverte des aliments sur les temps de restauration scolaire.**

Cette démarche de découverte est mise en place depuis plusieurs mois sur les temps de restauration scolaire. Des animateurs viennent à la cantine faire découvrir divers aliments aux enfants comme le fromage, les fruits, etc... Ces temps permettent aux enfants de vivre la découverte d'une nouvelle manière, on ne les oblige pas à goûter assis à table, mais on leur explique ce qu'ils voient, d'où cela provient, le processus de fabrication. Par ces explications les enfants développent une curiosité qui les pousse naturellement à goûter les produits qui sont présentés. Ces temps permettent aussi de partager entre les enfants mais aussi avec le personnel périscolaire. Afin de continuer à offrir ces moments de découverte et de partage, ces temps seront reconduits les années suivantes.

## Modalités d'évaluations et bilans

Un PEDT est un projet mené dans l'intérêt des enfants de la commune mais également de tous les habitants du territoire.

### Les enfants

Afin de savoir si le PEDT a permis aux enfants d'évoluer aussi bien dans leur développement personnel que dans leurs pratiques (scolaires et extrascolaires), l'évaluation doit commencer par ce que ressentent les enfants.

Pour obtenir leurs avis, les enfants seront interviewés par le personnel éducatif. Les ressentis des enfants serviront de point de départ aux différentes analyses et évaluations du PEDT.

Pour que les enfants soient capables de s'exprimer au-delà du simple « j'ai aimé », « je n'ai pas aimé », les questions qui leur seront posées leur donneront la possibilité d'aborder une approche plus analytique de ce qu'ils ont vécu sur leurs temps de vie collectif. De plus, l'adulte qui les interviewera pourra les aider à formuler leur ressenti avec les bons mots.

### Les intervenants

Chaque année, un entretien sera prévu avec les intervenants pour évaluer l'année qui s'est écoulée. Il n'y a pas de grille d'évaluation type pour ces entretiens car chaque activité s'analyse de façon différente. Les objectifs de cet entretien :

- évaluer l'adéquation de l'activité avec les valeurs éducatives ;
- analyser les apports positifs de l'activité pour les enfants ;
- identifier les éventuelles difficultés rencontrées par les enfants au cours de l'activité ;
- identifier les éventuelles difficultés pratiques et pédagogiques rencontrées par l'intervenant.

À la demande de l'intervenant, un entretien supplémentaire en cours d'année pourra être effectué avec la coordinatrice.

### **Pour l'équipe éducative**

Deux réunions par an seront mises en place pour connaître le ressenti de l'équipe qui travaille au quotidien avec les enfants. Ces réunions seront organisées par secteurs afin d'être productives (réunion avec les enseignantes, réunion avec les ATSEM, réunion avec le service périscolaire, réunion avec la MJC, réunion avec le TCLB, réunion avec le COPIL).

Pour permettre au COPIL d'évaluer les actions qui ont été menées, la réunion du comité se fera après les réunions avec les différents services. Ce choix permettra d'obtenir le maximum d'informations sur ce qui se passe chaque jour avec les enfants.

Ces réunions seront basées sur la grille d'évaluation du PEDT. Cette grille, sous forme de tableau, présente les objectifs opérationnels ainsi que leurs critères et indicateurs de réussite.

Le Comité de Pilotage (COPIL) du PEDT réuni :

- Le Tennis Club de la Buisse
- L'élue vice-présidente du COPIL
- L'adjointe au Pôle Solidarité et Jeunesse
- Le Directeur Général des Services de la Mairie
- La responsable du périscolaire
- La directrice de l'école élémentaire
- La directrice de l'école maternelle
- La directrice de la MJC
- Des parents d'élèves volontaires
- Un parent délégué aux conseils d'écoles
- Un parent de l'A.P.E.
- La présidente de la MJC
- Une bénévole du CA de la MJC
- Le directeur de l'accueil de loisirs
- La coordinatrice du PEDT

Ci-dessous les grilles d'évaluation des objectifs éducatifs du PEDT.

Les objectifs seront retravaillés régulièrement avec les équipes afin d'évoluer en adéquation avec la réalité du terrain.

## Grilles d'évaluation

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs
<i>ce que l'on cherche à atteindre</i>	<i>ce que l'on va observer pour voir si l'objectif est atteint</i>	<i>éléments qui permettent de dire si l'objectif est atteint ou non</i>
<b>Favoriser l'épanouissement des enfants, leur émancipation et valoriser leur place dans la société</b>		
Mettre en place des balades dans le village pour faire pratiquer les mathématiques aux enfants en rendant les problèmes concrets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une activité par semaine propose une « balade mathématique » autour des écoles (dans la mesure où la météo le permet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ bon déroulement des séances</li> <li>▪ bonne participation et intérêt des enfants</li> <li>▪ parents et/ou enseignants constatent un effet positif dans la perception qu'ont les enfants des mathématiques</li> </ul>
Organiser des balades dans le village avec les enfants de maternelle pour développer le langage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une activité par semaine propose une balade autour des écoles pour développer le langage (dans la mesure où la météo le permet)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ bon déroulement des séances</li> <li>▪ bonne participation et intérêt des enfants</li> <li>▪ parents et/ou enseignants constatent un effet positif sur la capacité et l'envie qu'ont les enfants à s'exprimer</li> </ul>
Mettre à disposition des déguisements pour les enfants de maternelle pour leur permettre de s'exprimer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'une malle avec au minimum vingt déguisements et/ou accessoires, disponible à chaque temps libre de l'enfant (récréation et garderie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le fonctionnement est serein et sans conflits</li> <li>▪ les enfants ont plaisir à se déguiser</li> <li>▪ On constate plus de créativité et plus de richesse dans les échanges des enfants entre eux ou avec les adultes.</li> </ul>
Laisser aux enfants la possibilité de choix dans leurs TAPs afin de mieux respecter leurs rythmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le jeudi après-midi les enfants choisissent l'activité qu'ils veulent faire (TAP ou garderie)</li> <li>▪ lors de l'inscription, à chaque période, un choix est proposé : TAP calme ou TAP sportif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Moins de fatigue des enfants en fin de journée</li> <li>▪ Les TAP se déroulent mieux : les enfants sont réceptifs et participent ; il y a moins de problème de comportement.</li> <li>▪ le processus de choix ne contrarie pas ce que nous cherchons à développer par ailleurs : la curiosité, le plaisir de la découverte et l'ouverture aux autres</li> </ul>
Mettre en place un conseil municipal des jeunes pour les enfants et pour les adolescents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un conseil municipal qui réunit des enfants de l'école primaire et des adolescents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les jeunes conseillers sont assidus aux réunions</li> <li>▪ le déroulement des réunions est vécu comme serein et constructif</li> <li>▪ chaque année, le conseil municipal des jeunes voit se réaliser un ou plusieurs de ses projets</li> </ul>

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs
<i>ce que l'on cherche à atteindre</i>	<i>ce que l'on va observer pour voir si l'objectif est atteint</i>	<i>éléments qui permettent de dire si l'objectif est atteint ou non</i>
<b>Améliorer la communication entre les différents acteurs du territoire</b>		
Mettre en place des réunions trimestrielles ouvertes à tous afin que tous les acteurs du territoire aient connaissance des évènements programmés sur la commune.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de réunions d'information à chaque début de trimestre</li> <li>▪ Mise en place d'un planning regroupant tous les évènements présentés durant les réunions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les acteurs du territoire ont tous connaissance des évènements programmés</li> <li>▪ Les évènements qui le permettent ont été partagés entre différents acteurs</li> <li>▪ L'implication des enfants et des adolescents dans les projets et évènements associatifs a augmenté</li> </ul>
Créer un outil de communication destiné aux familles pour améliorer la compréhension de ce que font les enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un livret d'information a été remis à chaque famille à la rentrée scolaire</li> <li>▪ Le livret regroupe toutes les informations scolaires, périscolaires et extrascolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le livret a permis de réduire les interrogations des familles sur les différents temps de la journée de l'enfant</li> </ul>
Organiser la mutualisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibiliser à la mutualisation</li> <li>▪ Mutualiser les locaux</li> <li>▪ Mutualiser le matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les utilisateurs sont satisfaits du partage des locaux et du matériel</li> <li>▪ Bon fonctionnement des activités dans les locaux</li> </ul>
<b>Faire vivre l'expérience concrète de la rencontre avec l'autre</b>		
Mettre en place des temps d'échanges entre les enfants et toutes personnes de la commune qui souhaiteraient partager une activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un TAP le lundi et d'un TAP le vendredi ouvert à toutes personnes voulant pratiquer une activité avec les enfants</li> <li>▪ Les enfants sont venus volontairement participer aux TAP ouverts à tous</li> <li>▪ Mise en place d'un temps spécial rencontre à la MJC durant les vacances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chaque semaine, au minimum une personne du territoire est venue partager une activité avec les enfants</li> <li>▪ Les enfants apprécient ce type de TAP</li> <li>▪ Le recrutement sur la base du volontariat fonctionne bien</li> <li>▪ Chaque semaine des vacances, un temps a été partagé avec une personne extérieure</li> </ul>
Organiser des temps de rencontre entre les enfants et les personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation des Aînés aux temps de goûter</li> <li>▪ Participation au minimum une fois par mois d'un Aîné à un TAP</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ satisfaction des aînés et des enfants</li> <li>▪ bon déroulement des séances, qualité des échanges</li> <li>▪ bon comportement de la part des enfants qui font preuve de curiosité</li> </ul>
Programmer des rencontres entre l'accueil de loisirs et les assistantes maternelles pour que les enfants puissent partager ensemble des activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un temps d'activité partagé entre l'accueil de loisirs et les assistantes maternelles une matinée par semaine durant les vacances scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les enfants de l'accueil de loisirs et ceux des "nounous" jouent ensemble, ils partagent et s'amuse autour de jeux communs.</li> </ul>

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs
<i>ce que l'on cherche à atteindre</i>	<i>ce que l'on va observer pour voir si l'objectif est atteint</i>	<i>éléments qui permettent de dire si l'objectif est atteint ou non</i>
<b>Développer le savoir vivre ensemble pour faire de la commune un territoire solidaire et respectueux de son cadre de vie</b>		
Organiser des activités où seront mélangés les petits avec les grands, maternelles et élémentaires, CP et CM2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'un TAP qui regroupe des élèves de grande section de maternelle et des élèves d'école élémentaire autour d'activités simples (jeux de sociétés, jeux de ballons, dessins ...)</li> <li>▪ Mise en place d'un TAP qui regroupe des élèves d'école élémentaire de tous âges afin de partager une activité simple (jeux de sociétés, jeux de ballons, activité manuelle...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'activité est appréciée des enfants</li> <li>▪ le déroulement est serein et les enfants sont respectueux des règles et des autres</li> <li>▪ il y a des échanges entre les grands et les petits</li> <li>▪ la collaboration entre les grands et les petits fonctionne</li> <li>▪ on constate une amélioration des relations entre les grands et les petits que ce soit à l'école, ou dans les temps péri- et extrascolaires</li> </ul>
Développer le respect, l'entraide et la solidarité au travers des temps de vie communs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ établissement de règles communes aux temps scolaires, péri- et extrascolaires</li> <li>▪ formation du personnel municipal et des animateurs à la communication bienveillante et à la gestion des conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les enfants connaissent les règles communes</li> <li>▪ Les enfants appliquent les règles au quotidien</li> <li>▪ Les agents municipaux et les animateurs connaissent les règles communes et se sentent compétents et efficaces pour régler les conflits rencontrés</li> <li>▪ Les enfants essaient de régler leurs conflits pacifiquement, entre eux, avant de demander l'intervention d'un adulte</li> </ul>
<b>Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une démarche éco-citoyenne</b>		
Proposer des activités autour de l'environnement pendant les TAP dès la rentrée 2019/2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une activité autour de l'environnement a lieu chaque semaine</li> <li>▪ Les enfants pratiquent le jardinage à l'école ou lors des temps péri- ou extrascolaires</li> <li>▪ Les enfants pratiquent des activités en lien avec "la Terre" sur les temps extrascolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les enfants apprécient les activités proposées</li> <li>▪ on constate une réduction des incivilités (moins de déchets au sol, respect des espaces verts)</li> </ul>
Aménager des temps de découverte des aliments sur les temps de restauration scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une activité est proposée chaque trimestre autour de la découverte d'un produit (fruit, laitage, légume...) sur le temps de restauration scolaire</li> <li>▪ mise en place d'actions afin de réduire le gaspillage alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les enfants montrent de la curiosité pour les produits présentés</li> <li>▪ Les enfants goûtent à tout ce qu'on leur propose</li> <li>▪ Le gaspillage alimentaire diminue au fil des trimestres</li> </ul>

## Communication sur le PEDT

### Communiquer le PEDT aux acteurs éducatifs

Le projet éducatif territorial a pour objectif de faire travailler ensemble les acteurs de l'éducation. Le PEDT sera présenté sous différentes formes aux acteurs éducatifs du territoire :

#### **Pour les équipes éducatives (enseignants, MJC, périscolaire)**

Dans un premier temps, la coordinatrice leur présentera un condensé des actions qui vise directement leurs structures au cours de réunions (conseil des maîtres pour les enseignants, réunion avec la MJC et réunion avec le service périscolaire). Ce choix de présenter les projets et actions du PEDT par la coordinatrice est fait de façon à pouvoir répondre aux éventuelles questions des équipes au moment de la présentation.

Par la suite, le document complet leur sera remis afin qu'ils puissent mettre en place les actions du PEDT.

#### **Les intervenants extérieurs (TAP)**

Le PEDT va servir d'outil pour le recrutement des intervenants dès la rentrée scolaire 2019. Afin de travailler avec des acteurs éducatifs qui partagent les valeurs du territoire, il sera présenté au cours d'entretiens avec chaque intervenant. Ce fonctionnement permet aux intervenants de comprendre ce que la commune attend de leur intervention auprès des enfants, et de répondre à leurs interrogations sur le projet. Chaque intervenant aura à disposition le PEDT complet afin d'en prendre connaissance.

### Communiquer le PEDT aux publics

Afin d'expliquer aux familles et aux habitants ce qu'est un PEDT et les actions qui seront mises en place, plusieurs moyens seront mis en œuvre :

- Un court métrage mettant en scène les enfants sera fait. Les enfants expliqueront avec leurs mots ce qu'est un PEDT et les actions qui seront menées dans le projet. Le film n'excèdera pas 3 minutes afin qu'il soit vu par le plus grand nombre de personnes. Il sera publié sur le site internet de la Mairie de La Buisse.
- Un résumé condensé du PEDT sous le format d'une page recto verso sera distribué aux enfants à destination des familles. Ce résumé reprendra les informations qui doivent être transmises aux familles. Ce résumé comprendra quelques photos des enfants pour l'égayer et inciter les parents à le lire.

La présence des enfants sur la vidéo ou bien les photos aura au préalable été soumise à l'autorisation des parents

## Les intervenants du PEDT

Le tableau ci-dessous regroupe les intervenants qui ont animé des activités périscolaires dans les écoles de La Buisse durant l'année scolaire 2018/2019. Ce tableau va évoluer au cours des trois prochaines années scolaires afin de répondre aux objectifs éducatifs du PEDT.

<b>Activité</b>	<b>Intervenant / structure</b>	<b>Statut de l'intervenant</b>
<b>Activités sportives</b>	Association UFOLEP	Association convention Mairie
<b>Atelier créatif</b>	Vacataire	Vacation Contrat de travail
<b>Autour de la BD</b>	Romain GUYOT	Auto-entrepreneur convention Mairie
<b>Basket</b>	Association Voreppe Basket Club	Association convention Mairie
<b>Batucada</b>	MJC de La Buisse	Contrat de travail - MJC
<b>Cirque</b>	MJC de La Buisse	Contrat de travail - MJC
<b>Coordinatrice rythmes périscolaires et PEDT</b>	Coordinatrice	Contrat de travail
<b>Couture</b>	MJC de La Buisse	Auto-entrepreneur convention MJC
<b>Cuisine / activité manuelle / jeux de sociétés</b>	Agent polyvalent	Contrat de travail - Mairie
<b>Culture Chinoise</b>	MJC de La Buisse	Auto-entrepreneur convention MJC
<b>Danse</b>	MJC de La Buisse	Contrat de travail - MJC
<b>Dessin</b>	MJC de La Buisse	Contrat de travail - MJC
<b>Etude surveillé</b>	Enseignante	Vacation Contrat de travail
<b>Expression Théâtrale</b>	Association Profession sport 38	Association convention Mairie
<b>Graff</b>	Vacataire	Vacation Contrat de travail
<b>Hand-ball</b>	Amical Laïque Voiron Hand-ball	Association convention Mairie
<b>Hip-hop</b>	MJC de La Buisse	Contrat de travail - MJC
<b>Jeux extérieurs, en fonction des envies</b>	Agent polyvalent	Contrat de travail - Mairie
<b>L'art aux quatre coins du monde</b>	Enseignante	Vacation Contrat de travail
<b>Musique</b>	Enseignante artistique	Contrat de travail - Mairie
<b>Musique</b>	MJC de La Buisse	Auto-entrepreneur convention MJC
<b>Partons en Chine</b>	Ma JIGUANG	Auto-entrepreneur convention Mairie
<b>Photographie / Sculpture sur ballon</b>	Patrice BESNIER	Micro-entrepreneur convention Mairie
<b>Robotique</b>	MJC de La Buisse	Bénévole MJC
<b>TAP</b>	ATSEM	Contrat de travail - Mairie
<b>TAP Maternelle</b>	ATSEM	Contrat de travail - Mairie
<b>Tennis</b>	Tennis Club de La Buisse	Auto-entrepreneur / bénévole



## Annexes

### Tarif restaurant scolaire année 2018/2019

<b>QF &lt; 299</b>	<b>300 &lt; 999</b>	<b>1000 &lt; 1999</b>	<b>QF &gt; ou = 2000</b>
2,85 €	$0,003071429 * QF + 1,928571429$	$0,002 * QF + 3$	7 €

Le tarif appliqué pour un repas comprend également le temps de garderie de 11h30 à 13h45

### Tarif garderie périscolaire / activités périscolaires / étude surveillée

<b>QF &lt; 620</b>	<b>621 &lt; 915</b>	<b>916 &lt; 1220</b>	<b>1221 &lt; 1500</b>	<b>1501 &lt; 1800</b>	<b>QF &gt; 1800</b>
0,20 €	0,40 €	0,60 €	1,00 €	1,35 €	1,65 €

Grille des tarifs MJC page suivante.

# TARIFS 2018/2019 :

Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019

Dernière maj : 20/12/2018

QF Familles Extérieures à La Buisse		Quotients Familiaux Familles Buisardes							QF <1801€	QF >1800€
Quotients Familiaux Familles Buisardes		QF<461	460<QF<621	620<QF<916	915<QF<1221	1220<QF<1501	1500 < QF < 1801	QF >1800€	QF >1800€	
ACUEIL DE LOISIRS	1/2 JOURNEE sans pause méridienne avec aides ccas	3,50 €	4,50 €	6,50 €	8,50 €	10,50 €	11,50 €	12,50 €	12,50 €	
	1/2 JOURNEE avec pause méridienne et aides ccas	5,50 €	8,00 €	10,50 €	12,50 €	15,00 €	16,00 €	17,50 €	17,50 €	
	JOURNEE 1er enfant tout compris (repas, aides)	6,50 €	10,00 €	14,00 €	18,00 €	20,50 €	23,50 €	26,00 €	26,00 €	
	JOURNEE 2ème enfant tout compris	5,50 €	9,00 €	13,00 €	16,50 €	19,00 €	22,00 €	24,00 €	24,00 €	
	FORFAIT SEMAINE 1er enfant tout compris	21,00 €	38,50 €	57,00 €	76,00 €	86,50 €	98,50 €	119,50 €	119,50 €	
	FORFAIT SEMAINE 2ème enfant tout compris	17,00 €	34,50 €	53,00 €	70,00 €	80,50 €	92,50 €	110,50 €	110,50 €	
	FORFAIT ANNUEL PRE ADOS & ADOS	11 €/an	21 €/an	31 €/an	42 €/an	53 €/an	64 €/an	75 €/an	75 €/an	
	FORFAIT TRIMESTRIEL ADOS & PREADOS	5 €/trimestre	10 €/trimestre	15 €/trimestre	21 €/trimestre	26 €/trimestre	32 €/trimestre	35 €/trimestre	35 €/trimestre	
	Atelier robotique numérique (à partir de 10 ans)		55 €/an (60€/an pour les extérieurs à La Buisse) Tarif famille à partir de 2 pers 100€ ou 110€ ext							
	Batacada (famille +7ans et adultes)		145€/adulte (ou 250€/famille à partir de 2 pers. 165€ pour les extérieurs ou 300€ à partir de 2 pers ext)							
ACTIVITES	Cirque	100 €/an	117 €/an	138 €/an	159 €/an	180 €/an	194 €/an	215 €/an	215 €/an	
	Cirque (famille, +6ans)	350€/famille à partir de 2 pers. (400€ pour les extérieurs) (sinon tarif ci-dessus)								
	Couture adultes : Atelier couture et créations	200 €/an (220€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Danse (Eveil Corporel)	125 €/an	135 €/an	146 €/an	157 €/an	168 €/an	179 €/an	190 €/an	190 €/an	
	Danse Modern jazz (enfants)	157 €/an	162 €/an	168 €/an	174 €/an	180 €/an	189 €/an	200 €/an	200 €/an	
	Danse Modern jazz (ados et adultes)	200 €/an (220€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Barre à terre, renfo muscu, assouplissement, respiration	165 €/an (185€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Espagnol (adultes)	200 €/an (220€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Généalogie (initiation)	55 €/an (60€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Gym adultes : douce, tonique, LIA, stretch, aéroboboxe	145 €/an (pour 2 cours de gym par semaine 250€) (155€/an pour les extérieurs à La Buisse, 270€ pour 2 cours)								
ANNEELES	Hip hop	100 €/an	105 €/an	111 €/an	117 €/an	123 €/an	134 €/an	145 €/an	145 €/an	
	Méditation Sahaj **	55 €/an (60€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Musique : guitare, violon, violoncelle (cours individuel)	415€/an	425€/an	436 €/an	447 €/an	458 €/an	479 €/an	500 €/an	500 €/an	
	Musique : petit orchestre	125 €/an	135 €/an	146 €/an	157 €/an	168 €/an	179 €/an	190 €/an	190 €/an	
	Musique 2 cours : guitare, violon ou violoncelle + petit orchestre	535€/an	555€/an	576€/an	597€/an	618€/an	649€/an	680€/an	680€/an	
	Pilates	190 €/an (210€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Sophrologie (adultes)	145 €/an (155€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Tricot thé partage : groupe autonome sans intervenant	15 €/an (35€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Yoga	200 €/an (220€/an pour les extérieurs à La Buisse)								
	Yoga détente pour personnes fragiles	175 €/an (195€/an pour les extérieurs à La Buisse)								

+ Adhésion annuelle MJC La Buisse : 14€ individuelle ou 22€ familiale (pour les extérieurs à La Buisse : individuelle : 17€, familiale : 27€) ou 5€ pour les membres sympathisants qui ne pratiquent pas d'activité  
L'adhésion est valable du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

Réduction de 20% sur les AA (hors adhésion et hors musique) accordée pour les familles pratiquant au moins 4 activités annuelles.

Réduction de 20% pour les membres du CA, pour les salariés de la mjc et les intervenants bénévoles.

Déduction de 15€ pour une adhésion familiale (avec enfant de -12ans) et 8€ pour une adhésion individuelle enfant -12ans pour les QF inf = à 915€

Déduction de 7€/jour pour les séjours ou camps pour les QF inf= 915€

Tarif des repas dégressif : 2€ QF <461€; 3,5€ QF <621€; 4€ QF <1221€; 4,5€ QF <1801€ et 5€ QF >1800€

Gratuité pour les enfants qui assistent aux cours dispensés bénévolement par leur parent.